



FFPJP



COMITE DU JURA

# ASSEMBLEE GENERALE DU 4 DECEMBRE 2010



Les champions de Ligue de Franche-Comté 2010

## **ASSEMBLEE GENERALE DU SAMEDI 4 DECEMBRE 2010**

Le Comité Directeur Départemental de Pétanque et son Président sont très heureux de vous recevoir et vous remercient d'être venus si nombreux participer à l'Assemblée Générale 2010.

Je salue tout particulièrement la présence des invités :

- Monsieur Jean RAQUIN, Président du Conseil Général du Jura
- Monsieur Claude AZEMA, Président de la FIPJP et du CDOS du Jura
- Madame Marie-Rose GUIBELIN, secrétaire adjointe du Comité départemental des Médaillés de la Jeunesse et des Sports représentant le Président Jean Gallioz excusé.
- Le Journal Le Progrès.

Je vous présente plusieurs excuses :

Monsieur Christian DAVID, Vice-Président du Conseil Général du Jura chargé des Sports,

Madame Sylvie HIRTZIG, Directrice Départementale de la Jeunesse et des Sports,

Monsieur Patrick GALMICHE, Président du Comité de la Haute Saône,

Monsieur Joseph ILLANA, Président du Comité du Territoire de BELFORT,

Monsieur Jean-Louis DEQUAIRE, Président du Comité du Doubs,

Monsieur Patrick CHALANCON de la revue Rhône Alpes Pétanque.

Bienvenue à vous toutes et tous, les dirigeants et les Présidents de clubs.

Bienvenue aux joueurs et joueuses champions, Championnes et tous les autres.

Un grand merci au Conseil Général du Jura et à ses responsables pour avoir mis à notre disposition leurs locaux pour notre assemblée générale 2010.

Avant l'ouverture de l'ordre du jour, je souhaite un prompt rétablissement aux dirigeants et licenciés malades, hospitalisés ou en convalescence.

L'année 2010 n'a pas épargné notre Comité et nos clubs, nous avons perdu malheureusement au sein de nos clubs jurassiens de nombreux dirigeants et licenciés. Je pense notamment à Roger Fabio, un joueur et dirigeant que beaucoup d'entre nous ont bien connu.

Pour lui, et tous les autres, pour tous nos proches, qui nous ont quittés, je vous invite à observer un instant de recueillement.

Moment fort pour nous tous, dirigeants du Comité et des Clubs mais également partenaires et licenciés, le Congrès départemental doit rendre compte du fonctionnement de notre Comité mais aussi doit permettre un échange constructif entre nous afin de pérenniser nos actions et d'en développer éventuellement d'autres pour rendre encore plus attrayante notre discipline sportive.

Rappel de points pratiques de la tenue de l'Assemblée Générale :

Pour la prise de paroles, vous serez invité à demander le micro HF afin que vos propos soient entendus de tous.

Pour les questions diverses, je n'ai reçu aucun courrier.

Je vous propose maintenant de délibérer en suivant l'ordre du jour qui a été préparé par l'ensemble du Comité Directeur.

## RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Le rapport moral 2010 de votre Président est celui d'un dirigeant comblé par l'évènement exceptionnel que notre Comité a vécu avec la construction et l'inauguration du magnifique boulodrome régional de la Communauté de Communes du Val d'Amour.

Aujourd'hui, le boulodrome régional du Val d'Amour offre à tous les jurassiens, à tous les francs-comtois et à tous ceux qui le souhaiteront une structure exceptionnelle pour pratiquer la pétanque et le jeu provençal. Oui exceptionnelle de par sa taille, de par le nombre de 38 jeux intérieurs, 64 extérieurs et de par la qualité des jeux proposée.

Comment en sommes nous arrivés là ? Tout est parti d'une idée lors d'une rencontre avec Christian Valet, le Président du Club de Mont Sous Vaudrey qui souhaitait un boulodrome local couvert et chauffé pour son club. Comme j'avais inscrit le boulodrome régional dans les objectifs du Comité du Jura, nous avons décidé d'unir les 2 projets et ainsi, de lancer ce véritable défi. Nous étions en 2004, et il restait le plus difficile :

- Préparer le dossier administratif et convaincre les élus locaux, départementaux, régionaux et nationaux. Que de réunions et de discussions avec, pour unique but, d'avancer le plus rapidement et le plus efficacement possible.

Bien sûr, le Comité du Jura n'aurait jamais pu réaliser seul ce beau et grand boulodrome régional.

Je remercie unanimement tous les élus, tous les services de l'Etat, de la Région, du Département, de la Communauté de Communes du Val d'amour et des Mairies de Mont Sous Vaudrey et de Bans, sans oublier le bureau d'études Artica et toutes les entreprises et leurs salariés qui ont œuvré pour cette superbe réalisation. Merci à notre Président de la Fédération Internationale de Pétanque et Jeu provençal, notre ami, Claude AZEMA, qui nous a apporté toutes ses compétences et son savoir faire en la matière.

Un Grand merci à nos élus d'avoir compris notre demande et d'avoir mis en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation de ce magnifique outil dédié à la pratique de la Pétanque et du Jeu Provençal pour tous les publics.

Que de travail, de réunions, pour arriver à un tel résultat, avec la confiance réciproque des élus et de nos dirigeants. Je développerai plus longuement cette page historique de notre Comité du Jura qui va nous permettre, vous permettre, vous les dirigeants, vous les joueurs et joueuses, de développer notre sport «Pétanque » sans aucune équivoque. Bien évidemment que des zones d'ombres et d'inquiétudes peuvent occuper votre esprit notamment au niveau du fonctionnement de ces installations afin d'assurer la pérennité du boulodrome et aussi prouver à nos élus le bien-fondé de leur investissement. Sachez que les dirigeants du Comité Directeur départemental sont motivés pour gérer au mieux ce magnifique complexe sportif dédié à notre Pétanque mais qu'ils ont besoin du soutien sans faille de l'ensemble des clubs jurassiens, de leurs dirigeants et également de nos licenciés, jeunes et moins jeunes, masculins et féminins.

Ce boulodrome régional représente une immense opportunité pour accueillir de belles et grandes compétitions. Il permettra à chacun des acteurs dynamiques de nos clubs, de notre Comité, de notre Ligue, de notre Fédération d'organiser des manifestations d'ampleur régionale, nationale et même internationale. Ainsi, l'effet est double car à la découverte d'un site sportif s'ajoute la découverte d'un pays, d'un département et même d'une région. C'est un formidable atout sportif avec des retombées touristiques et économiques qui ne seront pas négligeables.

Ce site aura une portée sociale et, dans son utilisation, il jouera un rôle d'intégration de plusieurs catégories :

Les anciens comme les jeunes pourront bénéficier de cette structure où chacun aura la possibilité de trouver les moyens nécessaires à sa progression à travers les concours, les formations et les détectations.

La féminisation de la pétanque : nos féminines pourront avoir leurs propres compétitions, démontrer mieux encore leurs compétences sportives et leur savoir-faire en accueillant de belles manifestations.

L'éducation ou la rééducation : en développant des actions concrètes avec le monde scolaire ou en accueillant des patients dans le cadre d'une rééducation fonctionnelle.

Pour terminer sur ce dossier, je voudrais remercier Christian VALET et Michel PERRUSSEL sans oublier tous les bénévoles du club de Mont Sous Vaudrey qui nous ont apporté leur présence, leurs compétences et leur travail sur les travaux restés à charge du Comité. Je compte sur les dirigeants et bénévoles du Val d'Amour pour nous accompagner efficacement dans la gestion du boulodrome régional. L'entente entre le Comité et le club support devra être sans faille et le Comité de gestion mis en place coordonnera toutes les actions entreprises et tous les projets qui seront étudiés par les élus du Comité et de la Communauté de Communes du Val d'Amour. La Convention qui lie le Comité et la Collectivité du Val d'Amour sera signée tout prochainement, une convention qui est mise en place pour 2011 et qui sera, chaque année, si besoin, modifiée et renouvelée en tenant compte des analyses financières notamment sur le coût des charges à supporter par le Comité.

J'ai tenu en 2008 mon engagement pour un nouveau mandat de 4 ans à la tête du Comité afin de mettre sur pied et assurer avec tous les membres du Comité Directeur le bon fonctionnement du boulodrome qui se fera logiquement sur les années 2011 et 2012, vu que nous aurons bien besoin d'une année afin de faire face aux différentes tâches liées à l'organisation des manifestations ainsi qu'aux différentes charges inhérentes à nos installations, notamment le chauffage et l'électricité. Vous pouvez compter sur l'ensemble du Comité Directeur pour assurer une gestion rigoureuse du boulodrome et surtout je demande à tous les clubs, à leurs dirigeants et à leurs joueurs de respecter ces superbes installations qui font bien des envieux dans le milieu sportif régional et même national.

Revenons maintenant aux affaires courantes de notre Comité avec l'analyse de la saison 2010 : côté effectifs, le nombre de nos licenciés jurassiens est stable avec une légère baisse d'environ 2 %. La saison sportive 2010 des jurassiens et jurassiennes a été bonne avec des jeunes qui montent et qui obtiennent d'excellents résultats sur les compétitions de niveau national. Le travail de l'encadrement de ces jeunes est payant. Je félicite les jeunes mais surtout leurs dirigeants.

De même avec beaucoup de plaisir, je note que d'excellents résultats sont enregistrés sur les championnats de France, les concours nationaux et régionaux tant chez les masculins que chez les féminines. Le Jura est reconnu et respecté maintenant lors des grands rendez-vous, le niveau de jeu s'est amélioré et les résultats suivent avec des joueurs jurassiens qui accèdent au carré d'honneur des nationaux.

Concernant la Coupe de France des clubs 2010/2011, je souhaite pleine réussite aux 2 clubs encore en lice, le Carreau Champagnolais qui recevra Strasbourg, le 18 décembre et la Pétanque Salinoise qui recevra le club de Guérigny.

De même pour le championnat des clubs, je félicite les clubs de l'ABJ Lons qui accédera à la Nationale 3 pour 2011 au côté de la Pétanque Salinoise qui a assuré son maintien lors de la saison 2010/2011.

Côté organisation de manifestations, j'adresse les félicitations du Comité aux clubs qui ont mis en place de grandes compétitions : National, grands prix et des concours régionaux avec la participation de joueurs et joueuses de bon niveau régional et national, sans oublier ceux qui ont organisé nos championnats du Jura ou de Ligue, des championnats qui se déroulent dans d'excellentes conditions matérielles et administratives. J'adresse des félicitations toutes particulières à toute l'équipe des dirigeants de l'Union Sportive

Morézienne qui ont réussi une organisation parfaite de la Coupe-Franco Suisse en septembre dernier.

Aussi pour toutes nos manifestations, il est nécessaire et primordial de s'assurer le concours de partenaires qui nous apportent leur soutien médiatique. Je remercie l'équipe du Progrès, son directeur Mr VEYSSERE-REDON et ses collaborateurs, qui nous apportent une bonne couverture tout au long de l'année et le partenariat avec le Grand Prix du Progrès départemental et régional. Pour 2011, nous aurons des nouveautés venues de la Direction du Progrès de Lyon avec la mise en place d'une grande compétition nationale.

La revue Rhône-Alpes Pétanque est également une source de communication intéressante pour les joueurs et les dirigeants. La mise à jour pratiquement journalière du site internet de notre Comité apporte également un grand nombre d'informations sportives et administratives au service de tous, un grand merci à Philippe Jarcellat pour ce travail important, notre Comité a l'un des sites les plus complets avec des informations très récentes à disposition de tous.

Le bilan de notre trésorerie 2010 est bien entendu négatif vu les investissements réalisés sur le boulodrome régional mais surtout nous avons décidé de ne pas recourir à l'emprunt de manière à pouvoir plus facilement faire face aux dépenses à venir notamment au niveau des charges de fonctionnement et de la location par la Communauté de Communes du Val d'Amour.

Notre situation financière est saine mais nous devons être vigilants en prévoyant les différentes actions que nous allons pouvoir développer avec le nouveau boulodrome. Le Comité Directeur s'est également engagé dans une politique d'aide aux clubs et aux joueurs et joueuses qui représentent notre Comité dans les nombreuses compétitions nationales anciennes et nouvelles comme le championnat des clubs. C'est pourquoi, j'ai proposé au Comité Directeur une augmentation significative du prix de la licence afin de pouvoir continuer nos différentes actions mais aussi apporter notre soutien financier à nos clubs et à nos licenciés. Il est évident que les 5 euros d'augmentation sur les licences « senior » ne feront que transiter dans la caisse du Comité mais seront reversés en partie aux clubs et aux licenciés sans oublier nos dirigeants du Comité Directeur qui assurent le fonctionnement de nos différentes commissions. Pour finir sur le côté finances, je tiens à remercier les différents partenaires qui nous assurent leur soutien : Le Conseil Général du Jura mais aussi la direction de la cohésion sociale et de la protection des populations, notamment Madame Sylvie HIRTZIG avec des subventions conséquentes dans le cadre de contrat d'objectifs.

Vous connaissez mon optimisme et je peux vous dire que je suis heureux d'être à la tête d'un comité départemental actif avec des dirigeants compétents tant au niveau du Comité Directeur, des Commissions, qu'au niveau des clubs affiliés.

Avec vous tous et toutes, je peux vous assurer que la Pétanque Jurassienne va se développer avec un outil fonctionnel au service des clubs et du Comité pour la plus grande satisfaction de nos joueurs et joueuses. Le boulodrome régional est le siège et le socle de notre Comité tout en étant aussi une référence au niveau régional et même national. Ensemble, nous allons prouver à nos instances fédérales et également à nos collectivités que cet investissement était bien nécessaire à l'ensemble des sportifs amateurs de pétanque de notre région. Avec ces installations fonctionnelles, je suis prêt à relever encore de beaux défis et je suis persuadé que nous serons tous gagnants licenciés, clubs et Comité. Je suis confiant en nos possibilités et notre marge de progression est importante.

L'année 2011 sera décisive et le point de départ d'une nouvelle stratégie à développer au sein de notre Comité et je compte sur vous tous et toutes comme vous pouvez compter sur moi afin de contribuer au développement de notre discipline sportive envers tous les publics.

Nous sommes à un tournant important, c'est clair, et je compte sur l'engagement de tous les dirigeants et des licenciés pour assurer un avenir radieux à notre Pétanque Jurassienne.

Je terminerai en vous souhaitant une Excellente Saison 2011, à vous les dirigeants ainsi qu'à tous nos licenciés.

Et avec un peu d'avance, je présente mes meilleurs vœux pour 2011 à vous toutes et tous, aux différentes personnalités, à tous les clubs et à tous les licenciés.

Merci de votre écoute et de votre attention.

Jean-Marie MARAUX

## Rapport moral du secrétaire général

Monsieur le Président du Comité Départemental,  
Mesdames, Messieurs les Présidents de clubs,  
Mesdames, Messieurs les Membres du Comité Départemental,  
Mesdames, Messieurs,

Chacun de vous se souvient d'une date ou simplement d'une année qui l'a particulièrement marqué. Evénement heureux parfois malheureux, il demeure ancré dans vos mémoires. En cette année 2010, le 15 octobre, une page importante de l'histoire jurassienne de notre sport s'est tournée. Que de chemin parcouru depuis 1974 ! Ici-même, parmi vous, certains ont contribué et continuent, sans compter, par leur énergie et leurs compétences à bâtir un Comité Départemental solide et dynamique, sacrifiant un peu, beaucoup de leur vie personnelle et familiale. D'autres, et c'est une grande partie d'entre vous, ont consacré et consacrent encore cette même force à mener à bien la destinée d'un club.

Pourquoi alors êtes-vous et sommes-nous prêts à dépenser autant d'énergie pour la pétanque jurassienne? Parce que nous croyons tous en ce que nous faisons, animés par un idéal que nous nous efforçons d'atteindre. Et bien, c'est cette même espérance qui a poussé les membres du Comité Départemental à croire en ce boudrome régional.

Ensemble, avec votre soutien, ce grand projet a vu le jour. Bien sûr, certains étaient plus optimistes que d'autres, bien sûr, les doutes et les inquiétudes étaient parfois plus accentués que les certitudes, bien sûr, les détracteurs tapis dans l'ombre, sitôt sortis des assemblées générales où le projet n'a jamais été contesté, étaient plus nombreux que les enthousiastes.

Mais enfin, votre Comité Départemental et, particulièrement sa commission du boudrome présidée par Christian VALET, ont travaillé durant de nombreuses et longues séances à cet aboutissement. Tout cela s'est fait dans une totale transparence, avec quelquefois son lot de rebondissements dont le Comité Départemental se serait bien passé. L'avancée de sa réalisation vous a toujours été communiquée, jusqu'à vous convier tous au débat concernant la convention avec le représentant de la Communauté de Communes du Val d'Amour. Ce soir-là, chacun des présents a pu voir comment votre Comité Départemental a défendu ses intérêts au cours d'un débat animé loin des fantaisies entendues ici ou là par des bien penseurs qui pensent mal faute d'informations exactes.

Aujourd'hui, il est une réalité que de nombreux dirigeants et pétanqueurs ont pu découvrir. Des manifestations départementales, régionales et même nationales se sont déjà déroulées sur ce site qui est, je le rappelle et j'insiste, prioritairement mis à disposition du Comité Départemental et de ses clubs affiliés.

Tous ceux qui ont permis financièrement puis bénévolement à la réalisation de cette belle structure qui n'a pas encore de nom d'exister doivent être remerciés. Si notre Président aura eu l'occasion d'évoquer tous les acteurs des différentes collectivités territoriales, je souhaite souligner l'énorme implication de notre Président, bien sûr, de Mrs



Christian VALET et Michel PERRUSSEL de Mont sous Vaudrey, associés au maire de leur commune, Bernard FRAIZIER, homme de conviction tout comme certains de mes collègues du Comité Départemental qui ont su défendre le travail pour lequel ils s'étaient désignés.

Bien sûr, il faudra le faire vivre et le coût estimé de son fonctionnement qui s'est répandu à la vitesse du son me fait croire pour le coup que certains ont eu l'image mais pas le son. Que ceux qui nous accusent par avance de ne pas pouvoir tenir nos engagements, aient l'indulgence et la bienveillance d'attendre un an, ensuite ils pourront, peut-être, aiguïser leurs dents pour mieux nous mordre.

En attendant, le Comité Départemental a mis en place un plan d'actions pour assumer ce coût de fonctionnement dont nous reparlerons aujourd'hui, il planifie le calendrier hivernal avec ses propres manifestations, d'autres encore avec la collaboration de districts et de clubs, le tout ayant un double objectif : d'une part, honorer le paiement de ses dépenses et offrir aux joueurs jurassiens et d'ailleurs de belles et grandes compétitions dans ce boulodrome exceptionnel.

Tous ceux qui ont choisi d'organiser un concours voire même un championnat en 2011 au boulodrome régional méritent un remerciement appuyé et nul doute, qu'au final, d'autres seront tentés et convaincus. Je vous le redis, il ne s'agit pas de délocaliser une compétition que vous avez l'habitude d'organiser sur vos terrains, il s'agit d'en créer une au boulodrome régional qui sera complémentaire de votre agenda traditionnel. Les contraintes deviennent alors minimales : pas de terrains à tracer, pas de buvette à monter, pas d'inquiétude concernant les conditions météorologiques, juste une ou deux voitures de bénévoles et le tour est joué.

Mais la vie du Comité Départemental ne se résume pas au boulodrome régional. Parce que des commissions ont travaillé, elles ont proposé de nouvelles initiatives afin de satisfaire et de récompenser au mieux les joueurs et joueuses qui participent aux différentes compétitions. Bien sûr, là aussi le Comité Départemental a accepté d'accompagner financièrement ces actions. Pourrait-on imaginer ne pas soutenir des clubs qui représentent nos couleurs jurassiennes sur des épreuves nationales comme les championnats de France, la Coupe de France ou le championnat national des clubs ? Devrait-on rogner les actions consacrées aux jeunes ? La réponse est non, bien évidemment. Cependant, comme la garantie de leur pérennité et de tous les autres acquis s'impose, il ne s'agit pas réduire les dépenses qui se feraient aux dépens d'un grand nombre, mais bel et bien envisager une réactualisation du prix de notre licence. Tout à l'heure, vous aurez à vous exprimer sur cette proposition qui vous sera très clairement présentée.

Si certains ont parfois des doutes sur l'investissement des membres du Comité Directeur, doutes quelquefois justifiés, il serait injuste de ne pas prendre toute la mesure du travail réalisé par une très grande partie des membres qui ont passé bien des soirées à préparer la nouvelle saison d'une part et l'activité du boulodrome régional de l'autre. Etre élu n'est pas une fin en soi mais le début d'un engagement. Le travail de tous ceux et celles qui oeuvrent bénévolement mérite le respect même dans l'appréciation d'opinion et c'est dans cet esprit qu'un débat peut être constructif.

Pour ce qui concerne le secrétariat, je souhaite très fortement que les derniers clubs non informatisés (Arbois, Sellières, AS Jeanrenaud, Saint Claude et Bois d'Amont) me trouvent un référent équipé et je rappelle que le Comité du Jura a contribué à l'informatisation des dirigeants de clubs. Ce sont des gains de temps et d'argent non négligeables dans la nécessaire communication entre le Comité Départemental et les clubs.

Enfin, je remercie mes collègues du secrétariat, Michel PANCIN et Philippe JARCELLAT pour leur travail, leur aide précieuse, Emilie MARAUX pour la réalisation des diplômes et ceux de la commission texte et règlement.

Restant attentif à vos remarques, suggestions et à vos nombreuses questions, je m'efforcerai de répondre comme je l'ai fait ces derniers mois dans le champ de mes compétences.

Excellente année 2011 à tous vos licenciés, à vous les dévoués dirigeants de clubs et unissons nos forces pour réussir de grandes et belles choses ensemble.

Merci.

Paulo DE BASTOS



|                                    | S. masc |      | S. fém. |      | J. masc |      | J. fém. |      | C. masc |      | C. fém. |                                      | M. masc. |      | M. fém. |      | B. masc |      | B. fém. |      |  |                                  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|------------------------------------|---------|------|---------|------|---------|------|---------|------|---------|------|---------|--------------------------------------|----------|------|---------|------|---------|------|---------|------|--|----------------------------------|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
|                                    | 2009    | 2010 | 2009    | 2010 | 2009    | 2010 | 2009    | 2010 | 2009    | 2010 | 2009    | 2010                                 | 2009     | 2010 | 2009    | 2010 | 2009    | 2010 | 2009    | 2010 |  |                                  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| <b>District de la Chaux</b>        |         |      |         |      |         |      |         |      |         |      |         |                                      |          |      |         |      |         |      |         |      |  |                                  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| PETANQUE DU BAS JURA               | 163     | 148  | 17      | 12   | 1       | 0    | 0       | 0    | 2       | 2    | 0       | 0                                    | 1        | 0    | 0       | 0    | 1       | 1    | 0       | 0    |  |                                  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| A.S. JEANRENAUD                    | 22      | 18   | 0       | 1    | 0       | 0    | 0       | 0    | 0       | 0    | 0       | 0                                    | 0        | 0    | 0       | 0    | 0       | 0    | 0       | 0    |  |                                  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| PETANQUE DAMPIERROISE              | 28      | 40   | 8       | 8    | 0       | 0    | 0       | 0    | 0       | 0    | 0       | 0                                    | 1        | 0    | 0       | 0    | 1       | 1    | 0       | 0    |  |                                  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| DOLE PETANQUE CLUB                 | 56      | 55   | 22      | 19   | 0       | 0    | 0       | 0    | 0       | 0    | 1       | 0                                    | 1        | 0    | 0       | 1    | 1       | 1    | 0       | 0    |  |                                  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| AMICALE PETANQUE CHAMPVANS         | 54      | 44   | 12      | 13   | 4       | 1    | 2       | 2    | 13      | 7    | 0       | 0                                    | 5        | 6    | 2       | 0    | 7       | 7    | 2       | 2    |  |                                  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| <b>District du Haut Jura</b>       |         |      |         |      |         |      |         |      |         |      |         |                                      |          |      |         |      |         |      |         |      |  |                                  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| U.S. MOREZ                         | 56      | 54   | 12      | 9    | 6       | 4    | 1       | 1    | 3       | 3    | 2       | 2                                    | 3        | 1    | 0       | 0    | 4       | 4    | 0       | 0    |  |                                  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| PETANQUE SANCLAUDIENNE             | 87      | 75   | 22      | 17   | 4       | 1    | 1       | 1    | 1       | 0    | 0       | 0                                    | 0        | 1    | 0       | 0    | 1       | 1    | 0       | 0    |  |                                  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| PETANQUE BOIS D'AMONT              | 11      | 14   | 3       | 4    | 0       | 0    | 0       | 0    | 0       | 0    | 0       | 0                                    | 0        | 0    | 0       | 0    | 0       | 0    | 0       | 0    |  |                                  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| PETANQUE MOIRANTINE                | 64      | 61   | 25      | 23   | 3       | 5    | 1       | 0    | 3       | 2    | 1       | 1                                    | 5        | 8    | 0       | 0    | 4       | 4    | 0       | 0    |  |                                  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| PETANQUE ROUSSELANDE               | 25      | 20   | 7       | 5    | 2       | 0    | 1       | 0    | 0       | 0    | 0       | 0                                    | 0        | 0    | 0       | 0    | 0       | 0    | 0       | 0    |  |                                  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| <b>District Lédonien</b>           | 534     | 534  | 116     | 123  | 11      | 5    | 3       | 2    | 14      | 12   | 13      | 3                                    | 5        | 13   | 5       | 3    | 0       | 10   | 0       | 4    |  |                                  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| <b>District de la Joux</b>         | 318     | 314  | 97      | 95   | 3       | 1    | 3       | 1    | 13      | 8    | 4       | 1                                    | 3        | 4    | 7       | 3    | 0       | 8    | 0       | 5    |  |                                  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| <b>District de la Chaux</b>        | 323     | 305  | 59      | 53   | 5       | 1    | 2       | 2    | 15      | 9    | 1       | 0                                    | 8        | 6    | 2       | 1    | 0       | 10   | 0       | 2    |  |                                  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| <b>District du Haut Jura</b>       | 243     | 224  | 69      | 58   | 15      | 10   | 4       | 2    | 7       | 5    | 3       | 3                                    | 8        | 10   | 0       | 0    | 0       | 9    | 0       | 0    |  |                                  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| <b>Total général</b>               | 1418    | 1377 | 341     | 329  | 34      | 17   | 12      | 7    | 49      | 34   | 21      | 7                                    | 24       | 33   | 14      | 7    | 0       | 37   | 0       | 11   |  |                                  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| <b>Seniors : - 41 soit - 2,90%</b> |         |      |         |      |         |      |         |      |         |      |         | <b>Féminines : - 12 soit - 3,52%</b> |          |      |         |      |         |      |         |      |  | <b>Jeunes : - 1 soit - 0,65%</b> |  |  |  |  |  |  |  |  |  |

| EVOLUTION DES EFFECTIFS GLOBAUX | 2004 |      | 2005 |      | 2006 |      | 2007              |  | 2008 |  | 2009 |  | 2010 |  | Ecart 2009 - 2010 |  |
|---------------------------------|------|------|------|------|------|------|-------------------|--|------|--|------|--|------|--|-------------------|--|
|                                 |      |      |      |      |      |      |                   |  |      |  |      |  |      |  |                   |  |
| <b>DISTRICT LEDONIEN</b>        | 927  | 898  | 886  | 795  | 758  | 709  | + 15 soit + 2,15% |  |      |  |      |  |      |  |                   |  |
| <b>DISTRICT DE LA JOUX</b>      | 572  | 538  | 552  | 552  | 532  | 440  | - 12 soit - 2,66% |  |      |  |      |  |      |  |                   |  |
| <b>DISTRICT DE LA CHAUX</b>     | 506  | 513  | 499  | 473  | 454  | 389  | - 26 soit - 6,26% |  |      |  |      |  |      |  |                   |  |
| <b>DISTRICT HAUT JURA</b>       | 413  | 394  | 402  | 413  | 388  | 321  | - 28 soit - 8,02% |  |      |  |      |  |      |  |                   |  |
| <b>Comité</b>                   | 2418 | 2343 | 2339 | 2233 | 2132 | 1859 | - 53 soit - 2,77% |  |      |  |      |  |      |  |                   |  |
| <b>Licences sportives</b>       | 990  | 1000 | 896  | 807  | 720  | 68   |                   |  |      |  |      |  |      |  |                   |  |

Ecart 2009 - 2010

2010

2009

2008

2007

2006

2005

2004

**DISTRICT LEDONIEN**

|                            |     |     |     |     |     |     |     |                    |
|----------------------------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|--------------------|
| PETANQUE BLETERANOISE      | 117 | 132 | 162 | 154 | 135 | 117 | 118 | + 1 soit - 0,85%   |
| AMICALE PETANQUE CLAIRVAUX | 46  | 42  | 35  | 36  | 38  | 30  | 35  | + 5 soit + 16,66%  |
| ABJ LONS                   | 279 | 280 | 327 | 308 | 301 | 332 | 328 | - 4 soit - 1,20%   |
| EVEIL SPORTIF MONTMOROT    | 36  | 29  | 18  | 15  | 21  | 37  | 29  | - 8 soit - 21,62%  |
| JOYEUX PETANQUEURS PONTOIS | 36  | 39  | 41  | 49  | 49  | 41  | 44  | + 3 soit - 7,31%   |
| AMICALE BOULE ARINTHOD     | 68  | 58  | 52  | 54  | 63  | 66  | 69  | + 3 soit + 4,54%   |
| PETANQUE ORGELETAINE       | 73  | 67  | 68  | 59  | 50  | 45  | 48  | + 3 soit + 6,66%   |
| PCHS (DOMBLANS)            | 57  | 63  | 62  | 44  | 36  | 28  | 38  | + 10 soit + 35,71% |

**DISTRICT DE LA JOUX**

|                         |     |     |     |     |     |    |     |                    |
|-------------------------|-----|-----|-----|-----|-----|----|-----|--------------------|
| CARREAU CHAMPAGNOLAIS   | 111 | 115 | 125 | 137 | 129 | 93 | 81  | - 12 soit - 12,90% |
| GOURIBOULE CHATELNEUF   | 41  | 34  | 33  | 30  | 26  | 19 | 20  | + 1 soit - 5,26%   |
| PASSENANS PETANQUE CLUB | 32  | 33  | 27  | 24  | 25  | 25 | 25  |                    |
| PETANQUE POLINOISE      | 105 | 86  | 94  | 95  | 74  | 69 | 70  | + 1 soit - 1,45%   |
| PETANQUE SALINOISE      | 106 | 107 | 111 | 107 | 108 | 95 | 104 | + 9 soit - 9,47%   |
| PETANQUE SELLIEROISE    | 35  | 33  | 26  | 22  | 21  | 19 | 12  | - 7 soit - 36,84%  |
| PETANQUE ARBOISIENNE    | 51  | 52  | 60  | 57  | 55  | 47 | 38  | - 9 soit - 19,15%  |
| PETANQUE MONTVAUDREY    | 91  | 78  | 76  | 80  | 94  | 85 | 90  | + 5 soit + 5,88%   |

**DISTRICT DU HAUT JURA**

|                         |     |     |     |     |     |     |     |                    |
|-------------------------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|--------------------|
| U.S MOREZ               | 81  | 78  | 76  | 88  | 78  | 83  | 78  | - 5 soit - 6,02%   |
| PETANQUE SAN-CLAUDIENNE | 158 | 141 | 146 | 155 | 140 | 115 | 96  | - 19 soit - 16,52% |
| PETANQUE BOIS D'AMONT   | 53  | 45  | 39  | 32  | 35  | 14  | 18  | + 4 soit + 28,57%  |
| PETANQUE MOIRANTINE     | 67  | 80  | 91  | 89  | 91  | 102 | 104 | + 2 soit + 1,96%   |
| PETANQUE ROUSSELANDE    | 41  | 25  | 29  | 29  | 34  | 35  | 25  | + 5 soit + 17,24%  |

**DISTRICT DE LA CHAUX**

|                            |     |     |     |     |     |     |     |                    |
|----------------------------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|--------------------|
| PETANQUE DU BAS JURA       | 298 | 272 | 252 | 251 | 234 | 184 | 163 | - 21 soit - 11,43% |
| A.S. JEANRENAUD            | 57  | 59  | 58  | 34  | 27  | 22  | 19  | - 3 soit - 13,64 % |
| PETANQUE DAMPIERROISE      | 45  | 53  | 45  | 40  | 47  | 37  | 49  | + 12 soit - 32,43% |
| DOLE PETANQUE CLUB         | 62  | 81  | 91  | 98  | 71  | 80  | 76  | - 4 soit - 5,00%   |
| AMICALE PETANQUE CHAMPVANS | 44  | 48  | 53  | 50  | 75  | 92  | 82  | + 10 soit + 10,87% |

## COMMISSION SPORTIVE

Bonjour Mesdames, Messieurs les membres du bureau et officiels,  
Mesdames, Messieurs les Présidents de club.

Pour cette année, un rapport de commission moins chargé que les années précédentes suite à un partage de travail avec mon collègue Michel qui a pris en charge la partie championnat.

En tout premier lieu, je tiens à féliciter tous les joueurs et joueuses sans oublier les jeunes qui se sont inscrits aux divers championnats qui se sont déroulés tout au long de l'année. Comme tout le monde a pu le constater, le calendrier des compétitions officielles est de plus en plus chargé : la Coupe du Jura féminines, le championnat des clubs, championnat départementaux et régionaux.

Je commencerai avec la Coupe des clubs féminine et le championnat des clubs masculin qui se sont déroulés au boulodrome du Val d'Amour le samedi 13 novembre. 4 équipes étaient qualifiées dans chaque catégorie, les féminines étaient représentées par les équipes de l'ABJ, Salins, Bletterans et PBJ. Les demies finales opposaient Salins à la PBJ et Bletterans à l'ABJ. Ce sont les équipes de Bletterans et de la PBJ qui ont décroché leur place en finale, après une rencontre avec beaucoup de rebondissements, c'est le club de la PBJ qui réussit à remporter la victoire. Félicitations à ces 4 équipes qui ont fourni une remarquable compétition.

Quelques changements sont à noter pour la saison prochaine pour les féminines : des divisions sont mises en place, un championnat « élite » à 5 équipes, « honneur » à 5 équipes et « promotion » à 5 équipes.

Les deux équipes premières de chaque groupe monteront respectivement dans la division supérieure, et les équipes dernières du championnat « élite » et « honneur » descendront dans la division inférieure. Ces divisions ont été constituées par leur classement lors du dernier championnat.

Ces 3 catégories sont représentées pour la division « élite » des équipes :  
PBJ, Bletterans, Salins, l'ABJ1 et l'ABJ2.

Dans le groupe « honneur »  
DPC1, Champvans 2, Moirans, Morez et Poligny.

Dans le groupe « Promotion »  
Arinthod, Champvans 1, Mont/ Vaudrey 1, DPC2 et Mont/ Vaudrey 2.

Le championnat « honneur » des clubs masculin était représenté par les équipes de Bletterans, DPC2, St Claude et Champvans2. En ½ finales, Champvans s'imposait devant Bletterans et DPC devant l'équipe de St Claude. Finale remportée par le club DPC contre l'équipe de Champvans. Les quatre équipes accèdent au championnat « élite » pour la saison à venir.

Dans le groupe « promotion », les joueurs de Salins 3, DPC1, Moirans et Champagnole 3 ont représenté leur club. En ½ finale, Champagnole 3 s'imposait face au DPC1 et Moirans face à Salins 3. C'est Champagnole 3 qui a réussi à remporter cette finale contre l'équipe de Moirans. Ces quatre équipes « promotion » montent en « honneur » pour la saison prochaine, toutes les rencontres se joueront en même temps à des dates qui ont été définies par la commission, pour la division « promotion », ces dates et les lieux de rencontres seront intégrées dans le calendrier officiel. Cela concerne également la coupe féminine.

Les rencontres « élite » départementale se joueront aux mêmes dates que le championnat régional des clubs, ceci afin de réguler au mieux les rencontres et simplifier la récupération des résultats des matchs effectués.

Pour information, les 2 premières rencontres des divisions « élite » et « honneur » ainsi que les 3 divisions féminines se dérouleront le samedi 2 avril 2011.

Je tiens à m'excuser auprès des dirigeants du club de Clairvaux, pour le championnat Interville qui n'a pu être effectué cette saison sur leur site. Toutefois l'organisation de cette compétition est toujours à l'ordre du jour en date du 27 mars, si cela ne perturbe aucune autre compétition.

Pour terminer, je tiens à encourager les équipes encore qualifiées en Coupe de France, en leur souhaitant bonne chance pour la suite de la compétition.

Je tiens aussi tout particulièrement à souligner, les belles performances de nos équipes jeunes, féminines et masculines qualifiées dans les divers championnats de France.

Félicitations particulières à nos jeunes qui se sont inclinés en 1/8 de finale à Beaucaire.

Félicitations toutes aussi particulières au Carreau Champagnolais, Jean et Samuel Binda qui ont un fait parcours remarquable en s'inclinant en ¼ de finale du doublette provençale à Mouans Sartoux.

Je souhaite bonne chance, aux nouveaux candidats qui se présentent au sein du Comité.

Merci pour votre attention, avec un peu d'avance, je vous présente tous mes vœux.

Stéphane DURIF

## Commission championnats

Mesdames, Messieurs,

Voici en 4 points rapides l'essentiel de l'actualité de la commission championnat pour l'année 2010 :

### 1° LA PARTICIPATION

La participation aux différents championnats du Jura toutes catégories s'élève à 2914 joueurs et joueuses pour l'année 2010, contre 2719 en 2009 soit une hausse de 195 participants, + 81 pour les seniors, + 63 pour les vétérans et 51 pour la catégorie jeunes.

Pour cette année, 65 concours et championnats ont été enregistrés sur le site de la fédération, seuls 3 résultats manquent à l'appel, le tripléte mixte et le doublette de Pont de Poitte les 17 et 18 juillet ainsi que le tripléte de St Laurent du 4 septembre. Ces 65 enregistrements représentent une fréquentation d'environ 5000 joueurs et joueuses pour l'ensemble des concours et championnats du comité. Ce chiffre comprend les 758 participants aux divers qualificatifs.

Le record de participants pour cette année a été atteint à Dole lors du Doublette toute catégorie, celui-ci a réuni un total de 520 seniors le samedi, arrive en second l'organisation du tripléte avec un total de 474 participants et en 3ème position le doublette mixte avec un total de 366 participants.

### 2° LES CHAMPIONNATS

La palme d'or des clubs revient encore cette année à l'ABJ avec 6 titres de champions seniors, le tête-à-tête masculin et féminin, le doublette mixte, le tripléte mixte, le tripléte féminin et le tripléte provençal, suivi de St Claude avec 4 titres, le tripléte, le doublette masculin et féminin et le doublette féminin ligue. A noter que le club de Salins a participé à 9 finales de championnats seniors cette année mais en n'a gagné qu'une seule. Pour information, le total de championnats Jura et Ligue en 2010 représente 23 titres seniors possible, vétérans et provençal compris.

En ce qui concerne les championnats de ligue, signalons 2 titres pour le comité, tout d'abord le doublette féminin avec la victoire de l'équipe de St Claude Mélanie Flagel et Manon Richard et le tripléte pétanque où les Salinois Julien Maraux, Jean-Marie Maraux et Sébastien Jacquin ont décroché le titre le plus convoité en ligue, le tripléte.

Les résultats aux France cette année sont meilleurs que l'année précédente, sur 10 participations 7 sont sorties de poule avec une mention spéciale pour l'équipe de Champagnole Samuel et Jean Binda qui ont atteint les ¼ de finale en doublette provençal.

L'organisation des championnats de France est dans l'ensemble très bonne avec des jeux plutôt agréables à jouer, les hôtels et la restauration sont dans l'ensemble assez satisfaisants, je tiens à vous signaler que dorénavant tous les comptes rendus des championnats de France sont sur le site du comité, rubrique palmarès, à condition bien entendu que les délégués m'aient remis leur compte rendu, ce qui comme tous les ans, n'est pas le cas.

### 3° L'ORGANISATION

Comme chaque année, les clubs responsables d'organiser les championnats départementaux ont su respecter le cahier des charges et ainsi voir leurs concours se dérouler dans les meilleures conditions possibles pour les joueurs et joueuses. Avec la réalisation du boulodrome régional, les clubs désireux pourront encore mieux satisfaire nos licenciés lors de nos championnats, des terrains à l'identique pour tous, un éclairage de qualité, un espace de jeux plus large, une circulation des spectateurs et joueurs moins gênante et la cerise sur le gâteau, un espace couvert pour les phase



finale en cas de mauvais temps, le climat chez nous en avril et mai étant souvent sous le signe de la pluie, ce boulodrome apportera confort pour tous ceux qui l'auront choisi.

Je tiens à rappeler aux organisateurs de championnats qualificatifs pour un ligue que la gestion des points a quelque peu changé, en effet, tous les joueurs ou joueuses qualifiés à un championnat de ligue marquent 2 points, ensuite en phase finale selon le nombre d'équipe (16, 32 ou 64) d'autres points sont attribués, il est donc impératif de m'envoyer les qualifiés lors de nos qualificatifs à un ligue. Tout manquement pénaliserait les joueurs à l'attribution des points, certes, certains s'en moquent vu leur importance mais d'autres pas et par respect pour ceux-ci je sollicite les clubs organisateurs de qualificatifs à ne pas oublier de m'envoyer leur résultat. Cela concerne les qualificatifs tête-à-tête, doublette mixte, doublette masculin et féminin, triplète masculin et féminin.

#### **4° LE GRAND PRIX DU PROGRES**

Voici en quelques mots ce que l'on peut retenir de ce grand prix progrès 2010 :

Les 6 qualificatifs ont réuni un total de 418 participants contre 406 en 2009 et 375 en 2008 ce qui nous donne une moyenne de 70 équipes par qualificatif contre 51 en 2009, avec le plus relevé à 111 équipes pour celui de Lons et le plus bas à Dampierre avec 43 équipes.

La finale départementale s'est déroulée à St Claude et a vu la victoire de l'équipe de l'ABJ Djony Saighi, Alain Barcelo et Christian Clavelin sur le score de 13 à 12 face aux vainqueurs de l'édition 2009, les Salinois Jean-Marie Maraux associé à Sébastien Jacquin et Michel Thouverey.

Voilà donc en quelques lignes le résumé de cette année 2010 pour la commission championnat.

Merci de votre attention.

Michel PANCIN

## COMMISSION ARBITRALE

Bonjour à tous,

2010 une année de transition, vous avez un président presque satisfait devant vous, avec deux nouveaux arbitres qui ont réussi brillamment leur examen à Bletterans. (Mme GEILLON Karine et Mr SOTRET Julian) Je tiens personnellement à les féliciter pour leur implication, je vais essayer de faire le nécessaire pour qu'ils puissent officier dans de bonnes conditions. Pour 2011, j'ai déjà deux demandes, j'ai de bonnes raisons de penser qu'il y en aura d'autres, donc mon intervention de l'année dernière a porté ses fruits comme quoi, de temps en temps, il faut donner un coup de gueule pour faire avancer les choses.

Les arbitres cette année ont fait un excellent travail, certains que je tiens à féliciter devant vous, ont officié à Mont sous Vaudrey, et ailleurs bien évidemment, ils ont su faire respecter le règlement en vigueur, avec détermination ce qui a choqué certains joueurs, mais il faudra que ceux-ci s'y fassent, cela ne fait que commencer.

Avec la réunion des arbitres à Bletterans, début 2010, en présence des présidents de club, il n'y a pas eu de problèmes majeurs cette année, à part pour la finale du progrès à St Claude où paraît-il, il n'y avait pas d'arbitre, cette situation ne devrait pas arriver, mais certaines circonstances imprévisibles ont fait que...

Je ne mets en cause personne, mais il faudra faire en sorte que cela ne se reproduise plus, donc je demanderai aux arbitres d'être présents à la réunion que j'organiserai à Mont sous Vaudrey courant janvier, et surtout je demanderai à tous les arbitres de vérifier en début d'année les concours où ils devront officier, afin de me prévenir suffisamment tôt pour que j'aie le temps de me retourner. Mais je rappelle à tous les arbitres qu'ils doivent eux-mêmes se trouver un remplaçant s'ils se sont engagés et ne peuvent tenir leur engagement.

Cette année, j'ai présenté une personne au conseil de discipline, celle-ci m'ayant insulté à Salins, en me traitant de « gros sac », et surtout me menaçant de « faire descendre ses copains marseillais pour me donner une leçon » (donc menaces). Cet individu a pris trois mois avec sursis, je trouve personnellement que ce n'est pas cher payé, je croyais que les dirigeants, les arbitres etc. étaient protégés ce qui visiblement n'est pas le cas. En plus, étant le plaignant et le président des arbitres, je n'ai jamais été averti de cette sanction que j'ai apprise simplement parce que je me suis renseigné, sinon j'aurais certainement fait appel.

Comment voulez vous faire votre travail correctement si vous ne vous sentez pas soutenu ? Il est vrai que sur cette affaire, je n'ai pas été à la hauteur de ma tâche, je le reconnais humblement, car j'aurais dû exclure purement et simplement cette équipe de ce concours, mais c'est en forgeant que l'on devient forgeron, et pour moi c'est une bonne leçon.

Je préviens ici devant cette assemblée, certains joueurs qui me narguent depuis des années avec un short. Cette année, ils seront exclus instantanément du concours sans aucun avertissement. Cela commence à bien faire, à force de prendre les gens pour des cons, ils deviennent méchants.

Bien je crois avoir dit ce que j'avais sur le cœur, je vous remercie de m'avoir écouté, et je vous souhaite à vous et à votre famille des bonnes fêtes de fin d'année.

Christian VALET

**ASSEMBLEE GENERALE DU JURA**  
**RAPPORT DE LA COMMISSION DES JEUNES ET TECHNIQUE**

Mesdames, Messieurs,

L'année s'achève et bien sûr nous n'avons pas pu tenir tous nos engagements faute de bénévoles, les actions ont été menées principalement avec les personnes qui ont obtenu le brevet d'éducateur cette année, je les remercie vivement.

Sur l'ensemble du département seulement 6 à 7 clubs s'intéressent à la formation des jeunes et les encadrent sur les divers championnats pour une participation moyenne de 70 joueurs, ce qui est acceptable au regard de ce qui se passe au niveau de la ligue.

Deux projets qui me tenaient à cœur se sont réalisés cette année, le premier, le déplacement à Le Theil sur Huisne (Orne) en bus affrété par le comité où 11 triplettes accompagnées de leur éducateur ont participé au 1<sup>er</sup> national jeunes organisé par la ligue de Basse Normandie, le deuxième, la tenue d'un concours jeunes pour le 15 août à Passenans rendez-vous qui ne demande qu'à progresser vu les encouragements des participants et la totale adhésion des dirigeants du club local. Bien sûr, le choix unanime du financement de ces 2 actions sur le budget de la commission des jeunes fait place au remboursement des frais de déplacement alloués au club en fin d'année.

Les résultats sont à la hauteur des espérances puisque sur les 6 équipes qualifiées aux championnats de France à Beaucaire en août dernier, 3 franchissent la première journée et s'inclinent honorablement en 8<sup>ième</sup> de finale le dimanche matin, une perd en 32<sup>ème</sup> et les 2 autres ne sortent pas de poules.

3 des 4 jeunes issus des sélections départementales et de ligues retenus pour la détection de zone (Alsace, Bourgogne, Franche-Comté) sont jurassiens mais aucun ne peut prétendre rejoindre le groupe des 32 meilleurs français. Il y a du potentiel, il faut travailler cette spécificité. On peut également citer quelques victoires sur les nationaux de Montreux, Bourg-Saint-Andéol, Genève, Le Theil et quelques places de ¼ et ½ finalistes à Valence, Ruoms, Saint-Etienne, Dreux.

Pour 2011, j'aimerais que l'on puisse organiser les journées par catégorie qui ont fait défaut en 2010 principalement pour les benjamins et minimes. Mettre en place des rencontres amicales entre clubs dans la perspective d'un championnat qui sera officiel en 2012, pour cela j'interviendrai auprès de tous les éducateurs. Maintenant que l'on dispose d'infrastructure, j'ai pris la responsabilité d'organiser à Mont-Sous-Vaudrey le dimanche 6 février 2011 un marathon réservé au jeunes et éducateurs de Franche-Comté, dans l'optique d'en faire une manifestation d'envergure dans les prochaines années. J'ai la conviction que je pourrai compter sur vous afin de trouver l'aide nécessaire pour monter un tel projet.

J'espère que nos engagements seront tenus et j'invite les clubs qui n'ont pas de jeunes pour X raisons à réfléchir comment ils peuvent soutenir les actions menées par la commission des jeunes ; il en va de l'avenir de notre sport.

Je remercie encore toutes les personnes qui se sont investies lors de la saison écoulée.

Merci de votre attention, bonne saison 2011 à tous.

Le président de la commission des jeunes et technique  
Michel BOURGEON

## Commission vétéran

Monsieur le président de la ligue de Franche-Comté et du comité du Jura,  
Mesdames, Messieurs les membres du comité départemental,  
Mesdames, Messieurs les présidents de clubs,  
Mesdames, Messieurs

Je suis l'heureux président de la seule catégorie qui chaque année progresse au sein du comité départemental (de 23% en 2006 à plus de 30% en 2010). Malheureusement l'âge moyen des licenciés est passé de 45 ans à plus de 48 ans sur la même période.

Les concours vétérans inscrits au calendrier ont enregistré une très bonne participation avec plus de 100 joueurs par manifestation.

Avec l'ouverture du boudrome régional, nous étions obligés de prévoir quelques concours ; ceux-ci sont ouverts aux 55 ans et plus. Bien sûr, pour les championnats et autres concours vétérans, l'âge sera de 60 ans et plus (règlement fédéral).

Cette année, 101 joueurs ont participé à la journée vétérans qui a eu lieu à Moirans le 1<sup>er</sup> septembre. Un grand merci au club organisateur, à son président Régis Lacroix qui a offert les fleurs à chaque féminine (il n'a pas oublié de leur faire la bise). Merci à son épouse Nadège qui a œuvré à l'ordinateur pour les classements et, comme nous en sommes aux remerciements, un merci chaleureux à nos deux Christian toujours présents lorsque nous avons besoin de leurs services.

Le gagnant de cette journée festive est notre ami Jean Binda, toujours excellent ici comme au championnat de France de jeu provençal. La première féminine est Mme Millet Denise du club de Moirans classée 13<sup>e</sup> (plus de chance en 2011).

Félicitations à nos champions triplètes Messieurs Brevost-Chopelin Georges, L'Homme Henri et Cao Raymond de Dampierre vainqueurs contre Messieurs Pellotier Gérard, Millereau Pierre et Jacques de la PBJ.

Le championnat doublette a vu la victoire de Messieurs Billey Michel et Machin Gérard du club de Poligny, des excellents joueurs souvent titrés contre nos seconds de l'année 2010 en vétéran Messieurs Pellotier Gérard et Millereau Pierre de la PBJ.

Je remercie tous les clubs qui se sont investis lors de cette saison écoulée pour que nos anciens puissent jouer le plus souvent possible.

A tous les présidents, je leur dirai "faites vivre" ce magnifique boudrome de Mt/Vaudrey en organisant des concours pour tous nos licenciés (Séniors ; féminins et jeunes).

Merci de votre attention et bonne saison 2011.

Le président de la commission  
Gilles OUTREY

## **Commission féminine du Comité du Jura FFPJP**

Je n'aurais pas dû être parmi vous, car comme vous le savez, pendant deux années de suite, j'ai mis en place une journée « jeunes féminines » et l'an dernier j'avais sollicité Daniel Leguet (éducateur national) qui avait répondu « oui » sans problèmes à ma demande. Malheureusement, ce stage est annulé au regard des conditions climatiques mais il est reporté au week-end des 7-8 et 9 janvier 2011.

12 filles participeront à ce stage accompagnées d'éducateurs, kiné et psychologue. Je pense que cette nouvelle expérience sera très enrichissante pour moi.

La saison féminine a plutôt été calme en animation et ce, volontairement puisque nous attendions la réalisation de notre boudrome et, dès fin Janvier 2011, nous mettrons en place un dix heures féminin à 64 équipes, vous trouverez une fiche concernant l'inscription dans l'enveloppe que l'on vous a remis à votre arrivée.

D'autres projets font leur petit bonhomme de chemin dans mon esprit et je pense qu'au moins une autre action sera mise en place.

Bien entendu, il n'est pas question de laisser de côté « la journée féminine » qui a rencontré un succès cette année avec 76 participantes. Après avoir discuté avec plusieurs d'entre elles, j'ai mis en place, depuis l'an dernier, une récompense (la même pour tout le monde) et cela a l'air de satisfaire les filles. Je remercie une nouvelle fois, le club d'Orgelet qui nous a accueillies cette année et qui a eu la bonne idée de mettre en place un bus pour nous emmener déjeuner. L'implication du club organisateur est importante dans le bon déroulement de cette journée. Je demanderai donc aux clubs intéressés pour organiser cette journée de nous le faire savoir.

Etant membre de la Ligue de Franche Comté, je tiens à féliciter l'équipe de Haute-Saône, Sylvia Py, Annick Hess et Cendrine Castenau pour leur magnifique parcours au championnat de France puisqu'elles se sont inclinées en demi-finales. Bravo les filles !

Cette année, j'ai intégré la commission « texte et règlement » et j'ai pris plaisir à travailler au sein de ce petit noyau que nous sommes. Quelques réflexions méritent une grande attention et je peux vous affirmer que ces réunions durent plusieurs heures mais les textes méritent, je pense, une telle réflexion. Merci à Paulo de m'avoir permis de participer à cette commission, et le remercie surtout de la confiance qu'il me porte.

Je vous présente à tous et à toutes mes vœux les plus sincères et une bonne saison 2011.

Madame Corinne DURIF

## COMMISSION DU BOULODROME

Bonjour à tous,

Le boulodrome de MONT SOUS VAUDREY a fait couler beaucoup d'encre depuis 2004, je ne reviendrai pas dessus.

Il a été inauguré le 15 octobre 2010 avec tous les élus du Val d'amour, qui bien sûr ont œuvré pour sa réalisation. Evidemment, il y a eu des discours ce qui est légitime, mais à mon humble avis, l'inauguration n'a pas été à la hauteur de cette très belle réalisation, moi personnellement, je suis resté sur ma faim. Des danseurs au lieu de joueurs de pétanque qui auraient pu faire une démonstration, par exemple tous les champions du JURA 2010, un gentleman la veille, même pour le nom, il n'y a pas encore d'accord. Pas de plaque commémorative ce qui aurait été normal pour marquer cet événement dans l'histoire, les élus du comité du JURA livrés à eux-mêmes, et pratiquement ignorés, bref j'estime qu'autant les élus ont été à notre écoute pour la construction, autant ils n'ont pas été novateurs pour cette inauguration que j'ai trouvée fade et non digne de cet événement. Évidemment, ces paroles n'engagent que moi.

Depuis ce boulodrome fonctionne correctement avec une moyenne de soixante personnes les jours d'entraînement, des finales de zone de coupe de France, des finales pour les clubs, un calendrier hivernal, etc. bref tout commence à se mettre en place gentiment, énormément de travail effectué, beaucoup à venir. J'en profite puisque j'ai la parole pour demander aux présidents de club de faire des efforts : organiser des concours dans ce magnifique espace de vie qu'est le boulodrome de MONT s/s VAUDREZ. Il faut absolument le faire vivre, des terrains techniques, en quantité suffisante pour organiser de belles et grandes compétitions avec un magnifique bar, bien équipé, un local d'inscription etc. Déjà le président de SALINS va organiser un progrès, il a compris que ce boulodrome pouvait amener énormément d'avantages, avec un nombre de personnes restreint. Il y a possibilité d'organiser de beaux concours. Je tiens également à remercier tous les clubs qui ont joué le jeu pour les concours hivernaux, je ne vais pas les citer car je vais en oublier, mais les aînés ne sont pas oubliés avec des compétitions le jeudi pour les plus de 55 ans, je remercie Gilles OUTREY pour son implication sans faille. Ce boulodrome va fonctionner, j'en suis maintenant intimement persuadé, d'ici quelques années les places seront chères pour pouvoir y organiser de grands et beaux concours.

Mais comme à notre époque rien n'est gratuit, il va falloir en assurer le fonctionnement, je demanderai à tous les présidents de club d'essayer de trouver des panneaux publicitaires, car si nous arrivons à en avoir suffisamment, cela réglerait pratiquement le souci financier pour la gestion, donc je compte sur vous, essayez de faire un petit effort, le jeu en vaut la chandelle.

Etant au départ de cette réalisation, ce que beaucoup de personnes ignorent, c'est moi qui ai convoqué les élus à la première réunion avec l'accord de Jean-Marie et du maire de MONT S/S VAUDREY, donc je pensais naïvement que l'on me donnerait brièvement la parole à cette inauguration, surtout que je suis président du club initiateur, il en a été décidé autrement ce qui n'est pas grave en soi, je suis bien conscient que tout le monde ne peut intervenir dans ce genre de manifestation. Mais j'avais fait deux trois rimes pour cette occasion, et simplement pour ne pas avoir travaillé pour rien, j'ai décidé de vous les lire avant de mettre ce document à la poubelle, il vaut ce qu'il vaut, mais à mon avis il reflète assez bien la vérité, et surtout ce qui s'est réellement passé.

Il en a fallu des discussions pour arriver à sa réalisation  
Surtout des réunions pour trouver du pognon  
Jean-Marie SERMIER et l'intercommunalité  
Ont beaucoup travaillé pour y arriver  
Même les maires du canton ont donné leur opinion  
Jean-Marie MARAUX pense y faire des carreaux  
Mais avant il a donné des arguments  
Pour le faire construire et surtout le faire vivre  
Même Claude AZEMA un jour se déplaça  
Pour soutenir le projet que tous envisageaient  
Alain BIGUEUR y a mis tout son cœur  
A passé beaucoup de temps pour trouver de l'argent  
Marc BORNEK y a mis des kopeks  
Jeunesse et sport a donné son accord  
La Fédération son approbation  
Bernard FRAIZIER a parlementé  
Mais pour Mr le Maire il fallait le faire  
Mais sur quel terrain ils étaient incertains  
Pour le permis de construire  
L'équipement veut nous nuire  
À cause de l'eau, il retarde les travaux  
Puis la région ampute nos prévisions  
Il manque de l'argent au moins dix pour cent  
Nous étions anéantis le projet de notre vie  
Toujours les mêmes questions  
C'est pour quand les camions ?  
Ils ont mis la première pierre  
Puis arrive l'hiver avec les bulldozers  
Il vient de commencer, j'en ai le cœur serré  
Des tonnes de graviers, il faut bien empiercer  
Les tronçonneuses qui grondent, les arbres qui tombent  
Des tonnes de ciment bien évidemment  
Il faut faire des trous, traverser la boue  
Mettre des armatures qui ont fière allure  
Transporter les pièces de bois avec des convois  
Puis tout mettre en place, les poutres s'enlacent  
Tous les corps de métier doivent participer  
Il faut tenir les engagements et respecter les plans  
Le mener à bien, travailler les terrains  
Enlever la terre, les faire réglementaires  
Faire un espace de vie où nous sommes tous réunis  
Pour l'inauguration et ma grande satisfaction  
Lancer les premières boules avant qu'il ne s'écroule  
Dans ce magnifique boudrome ou pétanquodrome ?  
Un grand merci à tous avant que je ne tousse  
J'ai la gorge serrée alors il faut l'arroser  
Je n'ai qu'un grand regret, bien sûr je l'admets  
Sa construction sur MONT S/S VAUDREY m'aurait enthousiasmé  
Mais n'étant pas chauvin, je vais dire que BANS me convient.

**Voilà ce que j'aurais aimé dire ce jour-là...**

**Christian VALET**

# F.F.P.J.P. Comité du Jura

## BILAN 2010

### **DEPENSES**

|             |                                       |                 |          |
|-------------|---------------------------------------|-----------------|----------|
| <b>I</b>    | <b><u>FRAIS GENERAUX</u></b>          | <b>3951</b>     |          |
|             | Affiliation clubs                     |                 | 260      |
|             | Affiliation comité                    |                 | 15.25    |
|             | Assemblée Générale Ligue              |                 | 0        |
|             | Assemblée Générale                    |                 | 204      |
|             | Cotisation CDOS                       |                 | 30       |
|             | Coupes et médailles                   |                 | 2161.75  |
|             | Journée dirigeants                    |                 | 1280     |
| <b>II</b>   | <b><u>LICENCES</u></b>                | <b>15240.85</b> |          |
|             | Indemnités districts                  |                 | 557.7    |
|             | Ligue de Franche Comté                |                 | 2829.6   |
|             | Mutations                             |                 | 600      |
|             | Pochettes                             |                 | 71.63    |
|             | Redevances FFPJP                      |                 | 11181.92 |
| <b>III</b>  | <b><u>CALENDRIERS</u></b>             | <b>2679.04</b>  |          |
|             | Impression                            |                 | 2679.04  |
| <b>IV</b>   | <b><u>CHAMPIONNATS DE FRANCE</u></b>  | <b>21642.08</b> |          |
|             | Inscription coupe de France           |                 | 160      |
|             | Indemnités championnats               |                 | 19468.08 |
|             | Indemnités coupe de France            |                 | 1150     |
|             | Participation National                |                 | 200      |
|             | Régional Progrès                      |                 | 664      |
| <b>V</b>    | <b><u>COMMISSIONS</u></b>             | <b>6818.33</b>  |          |
|             | Arbitres                              |                 | 617.7    |
|             | Corpo - Intervilles                   |                 | 0        |
|             | Discipline                            |                 | 0        |
|             | Féminines - Journée et coupe du Jura  |                 | 532.46   |
|             | Jeunes                                |                 | 3076.52  |
|             | Pétanquodrome                         |                 | 177.8    |
|             | Sportive - Championnat des Clubs      |                 | 1693.85  |
|             | Technique (sélections)                |                 | 120      |
|             | Vétérans                              |                 | 600      |
| <b>VI</b>   | <b><u>INFORMATIQUE</u></b>            | <b>7352.25</b>  |          |
|             | Fournitures et matériel               |                 | 7252.43  |
|             | Hébergement Site                      |                 | 99.82    |
| <b>VII</b>  | <b><u>FRAIS DE REPRESENTATION</u></b> | <b>8824.45</b>  |          |
|             | Congrès                               |                 | 580.3    |
|             | Coupe franco-suisse                   |                 | 1217.05  |
|             | délégation                            |                 | 527.1    |
|             | Frais déplacements dirigeants         |                 | 6500     |
| <b>VIII</b> | <b><u>FRAIS DE GESTION</u></b>        | <b>1377.9</b>   |          |
|             | Frais bancaires                       |                 | 36.9     |
|             | Poste - Timbres                       |                 | 386.45   |
|             | Réunions                              |                 | 636.1    |
|             | Secrétariat                           |                 | 318.45   |
| <b>IX</b>   | <b><u>FRAIS DIVERS</u></b>            | <b>2476.21</b>  |          |
|             | Achat carnet mutation                 |                 | 89.69    |



|          |                             |                  |
|----------|-----------------------------|------------------|
|          | Achat matériel              | 393.13           |
|          | Imprévus                    | 628              |
|          | Rhône-Alpes Pétanque        | 780              |
|          | Téléphone - Internet        | 585.39           |
| <b>X</b> | <b><u>PETANQUODROME</u></b> | <b>37555.6</b>   |
|          | Brasserie                   | 2925.48          |
|          | Manifestation               | 3479.73          |
|          | Matériel Mobilier           | 31150.39         |
|          |                             | <b>107917.71</b> |

## ***RECETTES***

|             |  |                  |
|-------------|--|------------------|
| <b>I</b>    | <b><u>AFFILIATION</u></b>                          | <b>1404</b>      |
|             | Affiliations à 54€                                 | 1404             |
| <b>II</b>   | <b><u>LICENCES</u></b>                             | <b>30899</b>     |
|             | Licences à 10€                                     | 720              |
|             | Licences à 17,00€                                  | 29019            |
|             | Licences à 6€                                      | 96               |
|             | Licences à 7€                                      | 1064             |
| <b>III</b>  | <b><u>CALENDRIERS</u></b>                          | <b>2339</b>      |
|             | Distribution                                       | 986              |
|             | Publicités   | 1353             |
| <b>IV</b>   | <b><u>CHAMPIONNATS DU JURA</u></b>                 | <b>13736.5</b>   |
|             | Forfaits   | 2611             |
|             | Forfaits pré qualificatif Ligue                    | 561.5            |
|             | Inscriptions                                       | 10564            |
| <b>V</b>    | <b><u>SUBVENTIONS</u></b>                          | <b>11666.27</b>  |
|             | CNDS   | 7223.6           |
|             | Conseil Général                                    | 2531             |
|             | FFJP Déplacements                                  | 1911.67          |
| <b>VI</b>   | <b><u>REVENUS FINANCIERS</u></b>                   | <b>779.07</b>    |
|             | Intérêts C E                                       | 22.72            |
|             | Intérêts compte livret                             | 756.35           |
| <b>VIII</b> | <b><u>RECETTES DIVERSES</u></b>                    | <b>18768.76</b>  |
|             | amendes discipline                                 | 0                |
|             | Carnets de mutations                               | 80               |
|             | Commission sportive (coupe et chpt club du jura, ) | 3048.44          |
|             | Coupe de France                                    | 300              |
|             | Divers   | 1600             |
|             | Don dirigeants                                     | 6500             |
|             | FFJP. Retour indemnité France corpo (6)            | 361.52           |
|             | Journée féminine                                   | 268.8            |
|             | Mutations  | 1270             |
|             | Repas AG   | 60               |
|             | retour informatique                                | 4500             |
|             | Rhône-Alpes Pétanque                               | 780              |
| <b>IX</b>   | <b><u>PETANQUODROME</u></b>                        | <b>19533.21</b>  |
|             | Autofinancement                                    | 8866.95          |
|             | Emprunt  | 0                |
|             | Recette exceptionnelle                             | 10666.26         |
|             | <b>TOTAL</b>                                       | <b>178718.41</b> |

## **Rapport des vérificateurs aux comptes**

Nous Maurice LAJEUNE et Michel GONCE, vérificateurs aux comptes, avons procédé le jeudi 2 décembre 2010 au domicile du trésorier général, Jean-Pierre CLEMENT, à l'examen de la comptabilité du Comité du Jura de Pétanque et Jeu Provençal.

Les comptes, comme à l'habitude, n'appellent aucune remarque particulière.

Nous vous invitons donc à donner quitus au trésorier pour sa bonne gestion.

Michel GONCE

Maurice LAJEUNE

# F.F.P.J.P. Comité du Jura

## PREVISIONNEL 2011

### **DEPENSES**

|             |  |              |
|-------------|--|--------------|
| <b>I</b>    | <b><u>FRAIS GENERAUX</u></b>           | <b>4206</b>  |
|             | Coupes et médailles                    | 2 300.00     |
|             | Cotisation CDOS                        | 30.00        |
|             | Affiliation clubs                      | 260.00       |
|             | Affiliation comité                     | 16.00        |
|             | Assemblée Générale Ligue               | 0.00         |
|             | Journée dirigeants                     | 1 300.00     |
|             | Assemblée Générale                     | 300.00       |
| <b>II</b>   | <b><u>LICENCES</u></b>                 | <b>16960</b> |
|             | Pochettes                              | 100.00       |
|             | Mutations                              | 600.00       |
|             | Indemnités districts                   | 560.00       |
|             | Ligue de Franche Comté                 | 3 700.00     |
|             | Redevances FFPJP                       | 12 000.00    |
| <b>III</b>  | <b><u>CALENDRIERS</u></b>              | <b>2700</b>  |
|             | Impression                             | 2 700.00     |
| <b>IV</b>   | <b><u>CHAMPIONNATS DE FRANCE</u></b>   | <b>17860</b> |
|             | Indemnités championnats                | 16 000.00    |
|             | Indemnités coupe de France, Chpt Clubs | 1 500.00     |
|             | Participation National                 | 200.00       |
|             | Inscription coupe de France            | 160.00       |
| <b>V</b>    | <b><u>COMMISSIONS</u></b>              | <b>8000</b>  |
|             | Discipline                             | 200.00       |
|             | Vétérans                               | 600.00       |
|             | Sportive - Championnat des Clubs Dép   | 1 700.00     |
|             | Technique (sélections)                 | 500.00       |
|             | Féminines - Journée                    | 600.00       |
|             | Jeunes                                 | 3 000.00     |
|             | Arbitres                               | 800.00       |
|             | Corpo - Intervilles                    | 600.00       |
| <b>VI</b>   | <b><u>INFORMATIQUE</u></b>             | <b>100</b>   |
|             | Fournitures et matériel                | 0.00         |
|             | Hébergement Site                       | 100.00       |
| <b>VII</b>  | <b><u>FRAIS DE REPRESENTATION</u></b>  | <b>8400</b>  |
|             | délégation                             | 100.00       |
|             | Congrès                                | 1 500.00     |
|             | Coupe franco-suisse                    | 300.00       |
|             | Frais déplacements dirigeants          | 6 500.00     |
| <b>VIII</b> | <b><u>FRAIS DE GESTION</u></b>         | <b>1440</b>  |
|             | Frais bancaires                        | 40.00        |
|             | Réunions et Réceptions                 | 600.00       |
|             | Secrétariat                            | 400.00       |
|             | Poste - Timbres                        | 400.00       |
| <b>IX</b>   | <b><u>FRAIS DIVERS</u></b>             | <b>1580</b>  |
|             | Téléphone - Internet                   | 700.00       |
|             | Rhône-Alpes Pétanque                   | 780.00       |
|             | Achat carnet mutation                  | 100.00       |

|                 |  |              |
|-----------------|--|--------------|
| <b>X</b>        | <b><u>BOULODROME</u></b>                           | <b>49454</b> |
|                 | Location CCVA                                      | 12 000.00    |
|                 | Charge   | 15 000.00    |
|                 | Brasserie  | 8 000.00     |
|                 | Manifestations                                     | 9 454.00     |
|                 | Matériel Mobilier                                  | 5 000.00     |
|                 |  | 171946       |
| <b>RECETTES</b> |  |              |
| <b>I</b>        | <b><u>AFFILIATION</u></b>                          | <b>1404</b>  |
|                 | Affiliations à 54€                                 | 1 404.00     |
| <b>II</b>       | <b><u>LICENCES</u></b>                             | <b>39146</b> |
|                 | Licences à 22,00€                                  | 37 000.00    |
|                 | Licences à 7€                                      | 1 050.00     |
|                 | Licences à 10€                                     | 1 000.00     |
|                 | Licences à 6€                                      | 96.00        |
| <b>III</b>      | <b><u>CALENDRIERS</u></b>                          | <b>2300</b>  |
|                 | Publicités   | 1 300.00     |
|                 | Distribution                                       | 1 000.00     |
| <b>IV</b>       | <b><u>CHAMPIONNATS DU JURA</u></b>                 | <b>13700</b> |
|                 | Forfaits pré qualificatif Ligue                    | 600.00       |
|                 | Inscriptions                                       | 10 600.00    |
|                 | Forfaits   | 2 500.00     |
| <b>V</b>        | <b><u>SUBVENTIONS</u></b>                          | <b>8000</b>  |
|                 | CNDS   | 3 000.00     |
|                 | FFPJP Déplacements                                 | 2 000.00     |
|                 | Conseil Général                                    | 3 000.00     |
| <b>VI</b>       | <b><u>REVENUS FINANCIERS</u></b>                   | <b>810</b>   |
|                 | Intérêts compte livret                             | 800.00       |
|                 | Intérêts C E                                       | 10.00        |
| <b>VIII</b>     | <b><u>RECETTES DIVERSES</u></b>                    | <b>10340</b> |
|                 | amendes discipline                                 | 0.00         |
|                 | Repas AG   | 80.00        |
|                 | Rhône-Alpes Pétanque                               | 780.00       |
|                 | Don dirigeants                                     | 6 500.00     |
|                 | Carnets de mutations                               | 80.00        |
|                 | Journée féminine                                   | 300.00       |
|                 | Mutations  | 1 200.00     |
|                 | Coupe de France                                    | 200.00       |
|                 | Commission sportive (coupe et chpt club du jura, ) | 1 200.00     |
| <b>IX</b>       | <b><u>BOULODROME</u></b>                           | <b>35000</b> |
|                 | Manifestations                                     | 8 000.00     |
|                 | Participation MT ss V                              | 2 500.00     |
|                 | Participation concours                             | 2 500.00     |
|                 | Cartes annuelles                                   | 1 000.00     |
|                 | PUB  | 5 000.00     |
|                 | Location extérieurs                                | 1 000.00     |
|                 | Brasserie  | 15 000.00    |

**TOTAL 110700**

**2010**

**Récompenses dirigeants CD 39 JURA**

**- Or : 2**

Monsieur Roger LOUVAT de l'Amicale Boule Jurassienne de Lons.  
Monsieur Georges LAMEIRAS de la Pétanque Salinoise.

**- Argent : 7**

Madame Corinne DURIF du Dole Pétanque Club.  
Madame Andrée POINT de l'Amicale Boule Jurassienne.  
Mademoiselle Emilie MARAUX de la Pétanque Salinoise.  
Monsieur Patrick CROTET de la Pétanque Polinoise.  
Monsieur Christian CHANIET du Dole Pétanque Club.  
Monsieur Bernard PAGNIER de l'Amicale Boule Jurassienne.  
Monsieur Patrick CLAVELIN de l'Amicale Boule Jurassienne.

**- Bronze : 13**

Madame Evelyne GREA de l'Amicale Boule Jurassienne.  
Madame Laurence BOURGEON de l'Amicale Pétanque Champvans.  
Madame Stéphanie ZERBINI de la Pétanque du Bas Jura.  
Monsieur David OUTREY de la Pétanque du Bas Jura.  
Monsieur René MARQUES des Joyeux Pétanqueurs Pontois.  
Monsieur Jean-Marie LANDINI des Joyeux Pétanqueurs Pontois.  
Monsieur Jean-Claude DUCROT des Joyeux Pétanqueurs Pontois.  
Monsieur Marcel COMMARET de Mont sous Vaudrey.  
Monsieur Michel PETITJEAN de Mont sous Vaudrey.  
Monsieur Pascal MONNIER de l'Amicale Pétanque Champvans.  
Monsieur Rémy LLOMPART de l'Amicale Boule Jurassienne.  
Monsieur Philippe JANOD de l'Amicale Boule Jurassienne.  
Monsieur Yves FLORIN de l'Amicale Boule Jurassienne.

**- Diplômes: 19**

Mesdames Josette GRUARDET, Nadine JANOD, Christine LAKDAR, Adrienne MARTINELLO et Chantal PIPOZ.

Messieurs Paul AMIET, Sébastien CHEVANNE, René GRAND, Régis GUYON, Claude JANOD, Dominique JANTELET, André LAKDAR, Jean MAITRE, Philippe NICOD, Jean POIRIER, Jean-Luc ROUSSEAUX, Gilbert ROUX, Alain SIMONIN et Gérald ZERBINI.

## ANNEXE

**Présents** : 21 clubs sur 26 sont présents lors de cette Assemblée Générale 2010.

**Excusé** : AS Jeanrenaud.

**Absents** : Amicale Pétanque Clairvalienne, Pétanque Selliéroise, Pétanque Dampierroise et Pétanque Rousselande.

**Total des voix présentes** : 65 voix sur 75.

Après une réunion du Comité Directeur à 9 heures qui avait pour objectif de finaliser les derniers points soumis au débat lors de l'Assemblée Générale, celle-ci débute à 10h10.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire, toutes les propositions de modifications, ajouts et compléments des textes officiels existants sont approuvés par les présents à l'unanimité après correction de quelques petits oublis.

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale 2009 est approuvé à l'unanimité.

Madame Françoise GAUTHIER remplace Madame Yvette OUTREY à la commission électorale, candidate au Comité Directeur. La commission se compose également de Messieurs Jacques PARIS, Guy BUATOIS et Dominique BACHELEY.

Les propositions de modifications du règlement Progrès sont acceptées à l'unanimité.

Le règlement intérieur du Boulodrome Régional est approuvé à l'unanimité.

Pendant l'Assemblée Générale annuelle, Madame Danièle BIANCHETTI, Messieurs Jean-Marie MARAUX, Paulo DE BASTOS et Christian VALET sont désignés et approuvés à l'unanimité pour le Congrès National de Narbonne.

Le bilan financier du Trésorier Général est approuvé à l'unanimité après le rapport des vérificateurs aux comptes.

Les deux candidats Madame Yvette OUTREY et Michel PERRUSSEL sont élus au Comité Directeur à l'unanimité.

Le bilan prévisionnel 2011 est le moment d'un long débat où l'opposition a été menée par le président de la PCHS. Pour sa part, le président de l'Amicale Boule Jurassienne regrette que la proposition d'une hausse de 5 euros ne soit pas distincte du budget prévisionnel. Un vote est alors proposé. Aucun club ne souhaitant un vote à bulletin secret, un appel de chacun des représentants de clubs est effectué. **Résultat** : 41 voix pour et 21 contre. Donc ce budget prévisionnel est approuvé en tenant compte de cette augmentation.

Au niveau du calendrier, seul le doublette provençal Jura pose problème puisque Bois d'Amont a confirmé son impossibilité à l'organiser.

Avant la remise des récompenses et les diplômes de champions, la parole est donnée aux différentes personnalités :

- Monsieur Jean RAQUIN rappelle son attachement au CD 39 et soutient les efforts budgétaires entrepris par le Comité Directeur. Il confirme le sérieux des dirigeants de ce comité et engage les clubs à le soutenir. Il termine par demander à ce que le boulodrome régional soit un lieu de vie dynamique et une vitrine pour l'ensemble du département.
- Madame GUIBELIN félicite l'assemblée pour le sérieux de ses débats et comprend la nécessité d'adapter les moyens financiers face aux investissements engagés. Elle encourage tous les dirigeants à soutenir ces actions qui contribuent à renforcer l'image d'une discipline véritablement sportive.

Un vin d'honneur offert par le Conseil Général clôture cette assemblée générale 2010.